LYCEE POLYVALENT ALGOUD-LAFFEMAS 37 rue Barthélemy de Laffemas B.P. 26 26901 VALENCE CEDEX 9

Tél.: 04.75.82.61.30

### CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES PARTICULIERES

# FOURNITURES DE BUREAU, PAPETERIE POUR L'ANNEE 2018

Procédure adaptée selon les dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Site internet de la publication :

http://www.aji-france.com

(Onglets LF05 et LF06 : « Papeterie » et « Petites fournitures de bureau ».)

### La date limite de remise des offres est fixée au jeudi 14 décembre 2017 à 16h00.

Le dossier de candidature (C.C.A.T.P. signé, actes d'engagement et dossier technique) rédigé en **langue française** doit être transmis de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure fixée ci-dessus, soit par voie postale en recommandé avec avis de réception, soit remis de la main à la main contre récépissé, soit par courrier électronique, <u>à l'attention</u> de Monsieur l'adjoint du Gestionnaire du LPO ALGOUD-LAFFEMAS.

• Voie postale en recommandé avec avis réception à l'adresse suivante :

Lycée Polyvalent Algoud-Laffemas, service intendance, n°37-39 rue Barthélemy de Laffemas, BP 26, 26901 VALENCE CEDEX 9

- Remise contre récépissé à la même adresse (heure d'ouverture des bureaux de 8h à 17h du lundi au vendredi sauf le mercredi de 8h à 12h. (hors périodes de vacances scolaires)).
- Courriel: pierre.carvelli@ac-grenoble.fr et brigitte.carrier@greta-viva5.org

# Pour toute demande de renseignements complémentaires :

M. Pierre CARVELLI, Adjoint du Gestionnaire Comptable Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS : pierre.carvelli@ac-grenoble.fr

ET

Mme Brigitte CARRIER, Assistante de gestion budgétaire GRETA VIVA 5 : brigitte.carrier@greta-viva5.org

## Personne responsable du marché : Monsieur CHISCI, Proviseur du Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS et Ordonnateur du GRETA VIVA 5

## **ARTICLE 1**: OBJET DE LA CONSULTATION

Le marché est composé de 2 (deux) lots numérotés de 1 à 2 :

Lot n°1: Fournitures Lot n°2: Papier

Les caractéristiques techniques des fournitures demandées sont indiquées dans le dossier technique joint. <u>Le dossier technique est conjoint aux deux entités détaillées ci-dessous.</u>

Le marché prévoit la mise à disposition des fournitures pour les deux entités suivantes :

- Le Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS
  37-39 rue Barthélémy de Laffemas
  26901 VALENCE CEDEX 9
- Le GRETA VIVA 5
  Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS
  37-39 rue Barthélémy de Laffemas
  26901 VALENCE CEDEX 9

Le marché est un marché à bons de commande valable pour l'année 2018 (du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018).

Les bons de commande, signés par le Proviseur et Ordonnateur ou ses délégataires, seront transmis au titulaire du marché par les personnes suivantes <u>EXCLUSIVEMENT</u>:

- <u>Pour le Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS</u>: M. Pierre CARVELLI, Mme Sandrine EYRAUD, Mme Danielle MANGIONE.
- <u>Pour le GRETA VIVA 5</u>: Mme Brigitte CARRIER.

Le candidat devra signer les deux actes d'engagement correspondants aux deux entités. Le candidat fournira les fiches techniques <u>du lot n°2 uniquement</u>.

#### ARTICLE 2: MODALITES D'EXECUTION OU DE LIVRAISON

Le délai de livraison ne devra pas excéder 48 heures.

**Pour le Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS**: Livraisons entre 8h00 et 11h00 du lundi au vendredi, hors périodes de vacances scolaires.

**Pour les points de livraison du GRETA VIVA 5** : Livraisons de 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi, hors périodes de vacances scolaires.

## Les points de livraison:

• **Pour le Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS** : livraison à l'intérieur des locaux du Lycée, bâtiment A, Loge – Accueil.

### • Pour le GRETA VIVA 5:

- Livraison au Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS: bâtiment B rez-de-jardin ou bâtiment D rez-de-chaussée (papier uniquement). Pour les fournitures et consommables, bâtiment D rez-de-chaussée et bureau service Gestion, 1<sup>er</sup> étage bâtiment A.
- Livraison au GRETA VIVA 5, Lycée Gabriel FAURE, Place Mallarmé, BP 103, 07301 TOURNON SUR RHONE CEDEX (livraison fournitures bâtiment Administratif, papier, salles pédagogiques.)
- Livraison au GRETA VIVA 5, ZA COCAUSE, 26150 DIE (papier, bâtiment administratif 1er étage).
- Livraison au GRETA VIVA 5, Lycée du Dauphiné, rez-de-chaussée bâtiment B proximité restaurant scolaire, Boulevard Rémy ROURE, BP 1113, 26103 ROMANS SUR ISERE CEDEX.
- Livraison au GRETA VIVA 5, Rue Aristide DUMONT, 26400 CREST.
- Livraison au GRETA VIVA 5, Lycée Polyvalent BOISSY D'ANGLAS, 50 avenue Jean Jaurès. 07104 ANNONAY CEDEX.
- Livraison au GRETA VIVA 5, Lycée Vincent d'Indy, 9 boulevard du Lycée, BP 628, 07006 PRIVAS.

#### **ARTICLE 3: CRITERES DE CHOIX DES FOURNISSEURS**

L'attribution de marché à l'offre économiquement la plus adaptée sera appréciée en fonction des critères énoncés, ci-dessous, avec leur pondération :

- Le prix : 40 %

Le prix de l'offre est un prix ferme et devra comprendre tous les frais annexes supportés par le candidat.

- La qualité technique des produits : 50 %

Les produits pourront répondre aux exigences de l'éco label NF environnement, l'éco label européen ou équivalent.

- Le processus de livraison (conditionnement des produits, délais et modalités de livraison) :  $10\,\%$ 

### **ARTICLE 4: SOUS-TRAITANCE**

Le titulaire du marché ne pourra en aucun cas transmettre tout ou partie de la fourniture à un sous-traitant, sans l'accord exprès du gestionnaire du LPO Algoud-Laffemas, demandé par lettre recommandée avec accusé de réception un mois avant la date prévue pour la sous-traitance.

# **ARTICLE 5: CONDITIONS D'EXECUTION OU DE LIVRAISON**

Les fournitures livrées seront accompagnées d'un bon de livraison précisant :

- Le nom du titulaire et son adresse.
- La date de livraison.
- La référence à la commande (numéro si bon de commande ou date si autre avis).

Les fournitures sont livrées franco de port sans minimum de commande.

## **ARTICLE 6: DETERMINATION DE LA FOURNITURE**

Voir dossier technique ci-joint

### **ARTICLE 7: CAUTIONNEMENT**

Le titulaire est dispensé de la constitution d'un cautionnement et renonce à l'avance forfaitaire.

#### ARTICLE 8: PAIEMENT ET ETABLISSEMENT DES FACTURES

Le titulaire du marché transmettra les factures correspondantes aux bons de commandes des deux entités détaillées à l'article 1. Aucune facture ne devra regrouper les commandes des deux entités. Chaque entité aura sa propre facturation.

Pour le GRETA VIVA 5, la facturation s'effectuera au nom du GRETA VIVA 5, Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS, 37-39 rue Barthélémy de Laffemas 26901 VALENCE Cedex 9, quel que soit le point de livraison.

Le titulaire du marché veillera <u>IMPERATIVEMENT</u> à respecter les dénominations des entités inscrites sur les bons de commandes pour établir ses factures.

Les factures afférentes au paiement seront établies <u>obligatoirement en 1 exemplaire</u> et porteront, <u>outre les mentions légales ou réglementaires obligatoires</u>, les indications suivantes :

- la date de la facture
- un numéro unique de facture

- les noms et adresse du créancier
- le numéro de son compte bancaire ou postal tel qu'il est précisé sur l'acte d'engagement (chiffres + clé)
- le numéro et la date des bons de commande
- le numéro et la date des bons de livraison
- la fourniture livrée exactement définie par catégories de produits
- le montant hors T.V.A. de la fourniture livrée, par catégories de produits, éventuellement ajusté ou remis à jour
- le prix des prestations accessoires
- le taux et le montant de la T.V.A. ou éventuellement toute autre taxe parafiscale
- le total des fournitures livrées H.T. et T.T.C.

Ces factures devront parvenir, après service fait, aux services indiqués ci-après,

- Pour le Lycée Polyvalent ALGOUD-LAFFEMAS : Service INTENDANCE
- Pour le GRETA VIVA 5 : Mme BRIGITTE CARRIER

Le paiement interviendra dans les 30 jours suivant la date de réception de la facture.

Valence, le 2 janvier 2018

Pour la Société,